

Services de garde

Médecin :

Dr MAC NARY: 02.99.07.72.13

Pharmacie :

M. ESNAULT: 02.99.07.72.19

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237 pour connaître la pharmacie de garde, en particulier pour le Morbihan.

Dimanche 6 septembre : DEVOS à Talensac.

Dimanche 13 septembre : FEÏT à Irodouër.

Dimanche 20 septembre : GENDRIN à Iffendic.

Dimanche 27 Septembre : LECORGUILLÉ à Pleumeleuc.

Infirmiers :

Mme AUVE et M. JAUNAY

02.99.07.76.15

Ambulances-Taxis:

Ambulances - Taxis LEVREL: 02.99.07.70.49

Taxis ROLEAU-MEWEN : 02.99.09.69.34

Taxis Priour : 02.99.06.40.18

Gendarmerie : 02.99.09.60.07

Pompiers : Composez le 18 ou le 112

EDF :

Service Ille-et-Vilaine : 09.69.32.15.15

Service Morbihan : 08.10.51.50.57

Horaires des messes à Gaël :

Pas de messe à Gaël en septembre.

Mairie : 02.99.07.72.20

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h.

Agence Postale Communale : 02.23.43.26.58

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Lundi, mercredi, samedi de 9h à 12h.

Levée du courrier à 15h00 du lundi au vendredi.

Bibliothèque : 02.99.07.76.61

Mardi de 16h à 18h.

Mercredi de 14h30 à 18h.

Vendredi de 16h à 18h.

Samedi de 10h à 12h30.

Déchetterie de Point-Clos: 02.99.07.71.47

Lundi: 8h30-12h 13h30-18h

Mercredi: 8h30-12h 13h30-18h

Samedi: 8h30-12h30 13h30-17h30

Cars Illeseo :

Horaires du 31 août 2015 au 8 juillet 2016 :

De Gaël Eglise vers Rennes :

Du lundi au vendredi: 6h17

Du lundi au samedi: 6h57 ; 13h30

De Rennes gare routière vers Gaël :

Du lundi au vendredi: 17h15

Du lundi au samedi: 12h15 ; 16h25 ; 17h15 ; 18h15

Mercredi : 12h50

QUOI DE NEUF A GAËL ?

NUMERO 88

Du vendredi 28 août 2015

Rédaction-Diffusion

Mairie de Gaël

02.99.07.72.20

mairie.gael@orange.fr

www.mairie-gael.fr

ETAT CIVIL :

Naissances :

GIFFARD Cathy, née le 8 août 2015 à Rennes, 9 rue d'Illifaut.

PAYOU Léo, né le 15 août 2015 à Rennes, la Ville Clouet.

ATTOUMANI Kaëlan, né le 20 août 2015 à Ploërmel, 5 square des marronniers.

Décès :

MORIN Jeanine veuve HERVIAUX, décédée le 28 juillet 2015 à ST MEEN LE GRAND, 14 Rue d'Illifaut, 77 ans.

ALLAIN Denise veuve SOHIER, décédée le 2 août 2015 à ST MEEN LE GRAND, 6 Square des Marronniers, 88 ans.

BLOT Maurice, décédé le 9 août 2015 à ST MEEN LE GRAND, La Ville Germain, 81 ans.

DORE Armand, décédé le 10 août 2015 à RENNES, 2 Square des marronniers, 84 ans.

ROSAIS Eugène, décédé le 20 août à St Méen le Grand, 3 place du monument, 82 ans.

Appel à dons pour les TAP

Pour la rentrée scolaire 2015/2016 les animatrices TAP sont à la recherche de différents objets : pots en verre, fils canevas / fils coton, coquillages, bouchons en liège, bouteilles de lait en plastique avec le bouchon et bouteilles d'eau, rouleaux de papier WC et essuie-tout, graines de toutes sortes et petites boîtes de conserves propres, boîtes à chaussures, boîtes de fromage, boîtes de céréales, riz, semoule, etc.... des pots à yaourt propres, des filets d'emballage de pommes de terre ou autre. Des bacs sont mis à disposition sous le préau de l'ancienne école publique. Merci pour votre soutien !

Inscriptions activités périscolaires

Il est rappelé qu'un dossier d'inscription doit être déposé en mairie pour toutes les activités périscolaires proposées à la rentrée de septembre 2015 (cantine, CLSH, garderie et TAP). Pour les nouveaux inscrits des dossiers sont à retirer à la mairie.

Trucs et astuces

Ma grand-mère m'a dit...

Évier bouché !

Pour éviter d'utiliser un déboucheur chimique, versez dans votre évier un grand verre de liquide vaisselle, laissez agir dix minutes et versez ensuite de l'eau chaude non bouillante lentement dans l'évier.

VIE ASSOCIATIVE

- ♣ **Samedi 6 septembre** : « Un pique-nique presque parfait ». Vide grenier (emplacement gratuit) dès le matin à 7h00 et diverses activités en après-midi. Renseignements auprès du comité des fêtes ou de l'UCAG de Gaël.
- ♣ **Mardi 8 septembre** : reprise des activités du Club de l'amitié (belote, palets, scrabble, marche).
Rappel : pour la marche rdv à la salle polyvalente à 13h30, départ à 13h45.
- ♣ **Vendredi 11 septembre** : reprise des espaces-jeux par le RIPAME à l'espace des petits futés situé dans le préfabriqué à côté de la bibliothèque, 16 rue du Lieutenant Guillard à Gaël. Le mercredi 16 décembre un atelier arts plastiques sera proposé.
- ♣ **Samedi 12 septembre** : Repas des amis du Bran à la salle du Bran.
- ♣ **Mardi 15 septembre** : Amicale Laïque : reprise du volley à 20h30. Certificat médical obligatoire.
- ♣ **Mercredi 16 septembre** : NOUVEAU ! L'association EPANOUISSEMENT PHYSIQUE de Gaël propose des **cours de danse pour les enfants de 5 à 10 ans**. 1^{er} groupe de 5 à 7ans : de 14h00 à 15h00. 2^e groupe de 8 à 10 ans : de 15h00 à 16h15. Inscrivez vos enfants le plus vite possible. Marie-France : 02.99.07.71.81. (messagerie) Béatrice : 02.99.07.70.08.
- ♣ **Mercredi 16 septembre** : Amicale Laïque : reprise du badminton à 19h30. Certificat médical obligatoire.
- ♣ **Jeudi 17 septembre** : Epanouissement Physique de Gaël : reprise du multisport. Certificat médical obligatoire.
- ♣ **Vendredi 18 septembre** : Amicale Laïque : reprise du badminton à 20h30. Certificat médical obligatoire.
- ♣ **Mardi 22 septembre** : activités du Club de l'amitié.
- ♣ **Mercredi 23 septembre** : Epanouissement Physique de Gaël : reprise des cours de gym à 20h30. Certificat médical obligatoire.
- ♣ **Samedi 26 septembre** : Soirée Cassoulet suivie d'un bal disco organisée par les Sapeurs-Pompiers à 20h00 à la salle polyvalente. Tarifs : 13€/adulte - 6,50€/enfant -12 ans. Tickets en vente au O'Morgann, au Restaurant The Liberty et à la boulangerie Le Fournil de Sylvain.

INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ **Les lundis 14 et 28 septembre** : Collecte des bacs jaunes
- ▶ **Jeudi 17 septembre** : Balayage des rues par l'entreprise THEAUD
- ▶ **Jeudi 24 septembre** : Permanence de l'architecte conseil du CAU35, l'après-midi, à St-Méen-le-Grand.

- ▶ **Mardi 1^{er} septembre à 14h00** : Mme DAUGAN, conseillère départementale du canton de St Méen Montauban de Bretagne tiendra une permanence en mairie. Pour les rendez-vous, il est préférable de contacter le secrétariat des élus au Conseil départemental au 02 99 02 35 17.

- ▶ **Travaux d'élagage** : jusqu'au 30 novembre 2015 sur la route de Paimpont vers Gaël, par l'entreprise SARL ABELJADE missionnée par ERDF.

- ▶ **Nouvelle collecte des boîtes d'aiguilles usagées des particuliers dans les déchèteries du SMICTOM Centre Ouest du lundi 31 août au samedi 5 septembre 2015**, aux jours et heures d'ouverture des déchèteries. Le SMICTOM Centre Ouest organise, en partenariat avec l'éco-organisme DASTRI, une collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux, à savoir les boîtes d'aiguilles usagées des Particuliers en automédication.
- ▶ **DECHETERIES DU SMICTOM CENTRE OUEST : ORDURES MENAGERES INTERDITES APPORTS EMBALLAGES RECYCLABLES LIMITES**. Le SMICTOM rappelle aux usagers que les ordures ménagères ne sont pas acceptées dans les déchèteries. En effet, ces installations ne sont pas autorisées règlementairement à recevoir ce type de déchets. Les déchets ménagers doivent être obligatoirement déposés dans les bacs verts mis à la disposition de chaque foyer par le SMICTOM. D'autre part, le volume des bacs jaunes présents sur les déchèteries du SMICTOM est limité. Merci de restreindre vos apports d'emballages recyclables. Nous rappelons que les vidages des bacs jaunes ne sont pas comptabilisés et n'ont pas d'incidence sur la facturation.

► **Inscription sur les listes électorales** : Les demandes d'inscription sont recevable **jusqu'au 30 septembre 2015** pour le scrutin des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.

► **Office des sports** : Saison 2015-2016, bulletin de préinscription aux différentes activités téléchargeable sur le site : www.ospsm.fr.

► **Dimanche 13 septembre 2015 «Fête de l'eau» à Comblessac (35)** organisée par le Grand Bassin de l'Oust sur le site paysager du Vauvert. Journée gratuite et ouverte à tous. Petite restauration sur place. Cette journée d'information et de sensibilisation à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques s'articulera autour de 3 grands axes :

- De 9h30 à 12h30 : des ateliers sur inscriptions (Nombre de places limité) : Randonnée contée au fil de l'Aff, Atelier Vannerie, Atelier photographies de Nature, Ateliers création de jouets buissonniers pour les enfants.
- A partir de 11h : entrée libre : Expositions, ateliers participatifs pour petits et grands, temps d'échanges, initiation à la nature
- 2 spectacles pour petits et grands (marionnettes et théâtre) à 14h30, 15h et 16h30

► **Rentrée Musicale 2015-2016 le 14 septembre**. L'École de musique du Pays de Brocéliande sera présente aux forums de : Bédée, Iffendic, Montauban, Montfort, St Méen-le-Grand et Pleumeleuc.

► « **Le midi du salarié animé par la MEIF** » (Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation professionnelle du bassin d'emploi de Rennes): **Vendredi 25 septembre à partir de 12h15** à l'Esplanade Charles de Gaulle à Rennes. Salariés, intérimaires : Osez réfléchir à votre projet professionnel ! Entrée gratuite sur inscription au 06.75.43.32.00. Panier repas offert.

► **L'agence pour l'emploi PROMAN**, nouvellement installée dans votre commune, recherche pour son client « EASYDIS » des préparateurs de commandes (h/f) et des manutentionnaires (h/f) pour des missions sur du long terme sur Gaël. Merci de nous envoyer votre CV à : c.guyozot@proman-interim.com ou de téléphoner au :06 88 22 71 31.

► **Ma ruche je la déclare !**

La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1ère ruche, un geste citoyen et responsable.

La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, localisation indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (plan de Maitrise contre le varroa, programme pilote de lutte contre loque américaine...) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles. L'actualité renforce la nécessité absolue de cette démarche : un parasite « aethina tumida » jusqu'alors inconnu en Europe, le petit coléoptère des ruches est détecté en Italie du Sud. En cas de suspicion dans votre commune, il serait primordial de pouvoir visiter tous les ruchers du secteur.

Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ? Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1er novembre.

- Par Internet sur le site TeleRuchers <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées.
- Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.

Ma déclaration 2015? A réaliser au plus vite par formulaire papier auprès de votre GDS avant le 31 Octobre 2015.

Ma déclaration 2016? A réaliser si possible sur le site entre le 1er novembre 2015 et le 28 février 2016.
Pour nous apiculteurs bretons la déclaration de novembre est devenue la bonne habitude. Continuons.

Communauté de Communes de St Méen - Montauban de Bretagne
Harmonisation du Transport à la Demande.

Les 19 communes du territoire bénéficieront du service TàD à partir du 1^{er} juillet 2015.

Le TàD est un service de proximité, qui permet aux habitants qui ont des difficultés de déplacements d'être mobiles.

Il permet d'aller chercher les personnes à leur domicile ou à un point d'arrêt (prédéfini) et de les déposer auprès d'équipements non marchands (établissements médicaux, arrêts de transport en commun, gare, mairies, associations d'aide à l'insertion, pharmacies...). Le service ne dessert pas les grandes surfaces ou les commerces de proximité tels que les boulangeries, les superettes...

Le service de transport à la demande de la communauté de communes, jusqu'à présent exclusivement réservé aux habitants de l'ancienne communauté de communes du Pays de Montauban-de-Bretagne, s'élargit à l'ensemble des 19 communes du nouveau territoire le **1^{er} juillet 2015**.

Les conditions d'accès au service restent les mêmes, il s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, aux personnes en situation de handicap et aux personnes en recherche d'emploi.

Les horaires ont été élargis pour répondre au mieux aux besoins de la population :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 pour le TàD services et le TàD emploi

Pour utiliser ce service, il faut **devenir adhérent**, et obtenir une carte de transport auprès du service transport de la Communauté de communes Saint-Méen Montauban, cette adhésion est gratuite.

La TàD fonctionne avec des **tickets de transport** de 1€ ou de 2,50€. Ces tickets seront en vente à partir du 1^{er} juillet, directement auprès du conducteur qui viendra vous chercher : les tarifs pour un « aller » vont de 1€, 2,50€ ou 5€ en fonction du public concerné et de la destination, et les tarifs « aller-retour » oscillent entre 2€, 5€ et 7,50€.

Contact : Marie-Aude Massicot 02 99 06 54 92

IMPORTANT : Le TàD fonctionne exclusivement sur réservation préalable auprès d'une centrale de réservation, la « Centrale de Mobilité » :

Pour réserver son trajet, deux solutions :

- Soit par téléphone au 0.810.35.10.35
- Soit par internet sur <http://www.illenoo-services.fr> : dans l'onglet « contactez-nous », sélectionnez « demande de réservation TAD » et remplissez l'ensemble des informations demandées.

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 11 septembre 2015.